

**COMPTE RENDU DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

04/03/2021

L'an deux mille vingt et un et le quatre mars à dix huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R.PLA, Maire.

Présents : MM. R. PLA, M.P.SADOURNY-GOMEZ, M.BAIGES, J.BALLANEDA,A.GIRBAL, M.BARCELO, D.FIGUERES,L.KLEE, P.PORTAL, V.LEBRETON, Y.MORGEN

Absents excusés : M.DIAZ (procuration MP SADOURNY-GOMEZ), M.P.PINEAU (procuration R.PLA), X.LOUGARRE (procuration M.FIGUERES)

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Raymond PLA demande s'il y a des observations à formuler au sujet du compte rendu de la séance précédente. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire est invité à quitter la salle pour que le conseil municipal procède aux votes des comptes de gestion et des comptes administratifs. Mme SADOURNY-GOMEZ est chargée de présider la séance et de soumettre aux votes les divers comptes. Mme FIGUERES présentera les divers documents financiers.

COMPTES DE GESTION

Les 4 comptes de gestion ont été validés par la Trésorerie suite au rapprochement fait entre la commune et le trésorier.

Mme SADOURNY-GOMEZ soumet au vote les 4 comptes de gestion
Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les 4 comptes administratifs sont présentés. Aucune anomalie et question. Mme SADOURNY-GOMEZ soumet au vote les 4 comptes administratifs.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

Une fois les votes validés, Mme SADOURNY-GOMEZ rappelle Mr le Maire qui reprend la présidence de la séance.

VOTE TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels des impôts pour garantir les investissements 2021.

Pour information, cette année la suppression de la TH est effective et ne doit plus apparaître sur la délibération des taux d'imposition. Cette suppression doit être compensée par une taxe versée par le département 66.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mr le Maire propose de reconduire les montants des subventions votés en 2020. En raison de la crise sanitaire, les associations n'ont pas perçu les subventions de 2020 et afin de leurs permettre de faire face à leurs charges fixes, propose de les verser en 2021 malgré la suspension de leurs activités en cours d'année Mr le Maire rappelle que les subventions ne sont versées que si l'association remet en mairie un dossier et une demande de subvention

écrite. Pour les subventions 2021, une étude sera faite au cas par cas et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

BUDGETS PRIMITIFS

Après discussion et explications, Mr le Maire soumet au vote les 4 budgets primitifs.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

DEMANDE DE SUBVENTIONS – PLAN DE RELANCE

Mr le Maire informe les élus que la commune va soumissionner à divers plans de relance dans le cadre de ses projets d'investissement comme les équipements numériques des écoles, le recensement des ponts et murs de la commune et tout autre plan dans lequel les projets communaux pourraient obtenir des aides.

DEMANDE SUBVENTION PEPINIÈRE DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre du volet paysager afférent à la construction du passage à gué, il a été demandé à la commune de participer au reboisement des rives du tech côté Ortaffa et Palau. Le Smigata en charge de l'opération, a sollicité 300 plants de frênes qui seront plantés par les élèves de l'école élémentaire d'Ortaffa début avril 2021.

Mr le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour demander à Mme la Présidente du département, la mise à disposition des 300 plants nécessaires.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

PERSONNEL

Mme SADOURNY-GOMEZ présente un compte rendu du travail du CCAS depuis sa création et informe que le conseil d'administration se réunira le 25 mars 2021 après midi pour installer officiellement le bureau. Les agents mis à disposition du CCAS ont réalisé de nombreux contacts avec les personnes vulnérables et travaillent sur la mise en place des futures prestations.

MODIFICATIONS MEMBRES CCAS

Mme SADOURNY-GOMEZ propose de substituer la croix rouge par le secours populaire très actif sur Ortaffa et dont l'antenne à Elne facilitera les interventions.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

DPU TRANSACTIONS COMMERCIALES

Monsieur le Maire explique l'inquiétude que suscite la fermeture de l'épicerie du village et qui pourrait permettre à des projets commerciaux de s'installer sur la commune en remplacement. La commune n'a pas mis en place de Droit de Prémption Urbain (DPU) sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial et court ainsi le risque de mal maîtriser les opérations qui pourraient s'opérer sur son territoire dans ce domaine.

Mr le Maire propose donc de lancer la procédure d'étude et de mise en place d'un droit de préemption urbain sur les transactions commerciales sur son territoire.

Accord par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote

TRAVAUX EN COURS

Mr le Maire informe que les travaux de la méditerranée avancent selon le calendrier prévu. Les travaux réseaux humides se terminent début avril et ceux des réseaux secs démarreront à la mi avril. Le marché voirie devrait être

lancé début avril pour démarrage des travaux de chaussée et trottoirs vers la fin avril. Les travaux de la médiathèque avancent et devraient se terminer fin juin. Les travaux de la cantine et de la salle de motricité devraient démarrer en mai prochain.

PROGRAMMATION 2021/2022

Mr ORTAL prend la parole pour présenter l'évènement du 09 mai prochain, le festival Flor i Mel, qui réunira des professionnels horticoles, pépiniéristes, producteurs, apiculteurs et autres professionnels de la transformation des plantes... Il explique que les emplacements sont gratuits et sur ce sujet Mr BARCELO intervient pour rajouter une demande de caution aux exposants afin de s'assurer de leur présence. Mr ORTAL rajoute cette condition. Il y aura aussi la présence d'un foodtruck pour la partie restauration, ainsi qu'un stand d'animation sur le compost tenu par la CCACVI.

Mr ORTAL présente également le travail réalisé par les membres de la commission pour préparer la saison 2021/22, suite aux diverses rencontres avec des professionnels de la culture et du spectacle du département .

QUESTIONS DIVERSES

MIELLERIE

Mr BARCELO prend la parole pour remercier la commune pour le soutien et l'accompagnement pour la création de la miellerie d'Ortaffa, qui rencontre un franc succès au-delà des projections envisagées. Le public est au rendez vous ce qui encourage les apiculteurs dans leur projet de développement. Mr le Maire intervient en faveur des écoles d'Ortaffa qui sont elles aussi impatientes de découvrir la miellerie, quand les conditions sanitaires le permettront.

CEREMONIE KEPIS BLANCS

Mr PLA informe que le 30 mars prochain à 14h00 aura lieu la cérémonie des Képis blancs de la légion étrangère en présence du Sous Préfet de Céret. Les élèves de l'école élémentaire seront présents pour assister à cet évènement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

R.PLA

M.P.SADOURNY GOMEZ

M.BAIGES

J.BALLANEDA

A.GIRBAL

M.BARCELO

M.DIAZ

D.FIGUERES

L.KLEE

X.LOUGARRE

V.LEBRETON

Y.MORGEN

P.ORTAL

M.P.PINEAU